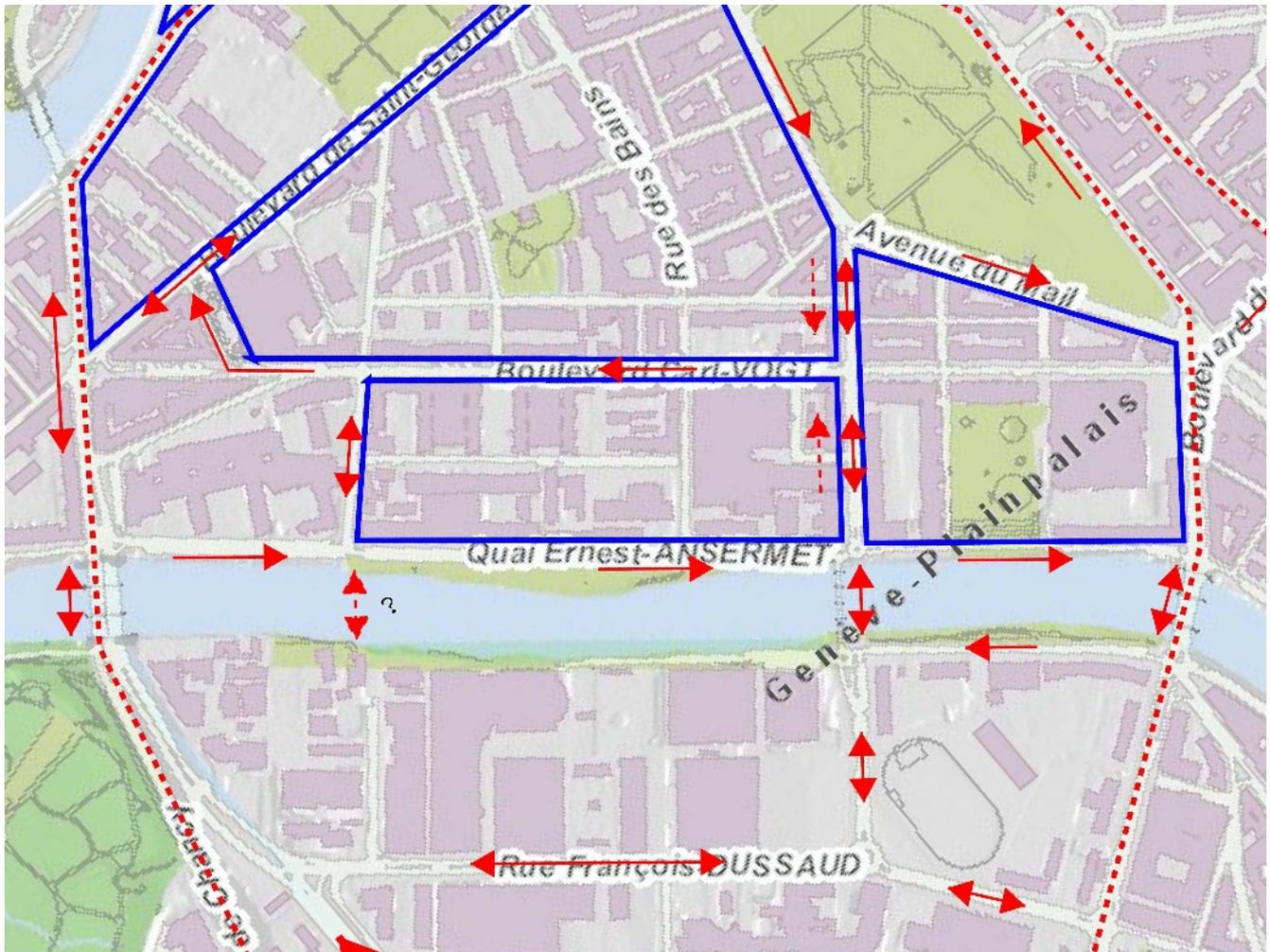


Feuille d'avis populaire de la Jonction

No 2 - Décembre 2009



Quelle circulation sur l'Ecole-de-Médecine?

Pour l'heure, la rue de l'Ecole-de-Médecine est classée en régime ordinaire de liaison routière interquartier (limitation à 50 km/h dans les deux sens) et la construction du nouveau pont Wilsdorf ne va pas réduire la densité de circulation sur cet axe. La limitation du trafic automobile sur le pont de Saint-Georges, après l'aménagement du tram, risque au contraire de rabattre nombre de véhicules supplémentaires dans cette rue. Il reviendra à l'Etat de Genève de décider du sort de cet axe.

Pour permettre à la population riveraine de

s'exprimer et de s'organiser pour défendre ses intérêts, l'Association des habitant-e-s de la Jonction (AHJ) prépare une «assemblée de rue» pour la fin janvier 2010.

Mais avant tout, une pétition va être lancée pour appuyer un aménagement de la rue respectueux de la qualité de vie. Pour participer à sa rédaction, l'association invite les personnes intéressées à se retrouver le lundi 14 décembre 2009 à 20 h au Café de la Radio, 73 bd Carl-Vogt/angle Ecole-de-médecine.

Explications détaillées au verso

Association des habitant-e-s de la Jonction

p.a. Maison de quartier de la Jonction – case postale 204 – 1211 Genève 8

ahj@romandie.com – <http://ahjonction.blogspot.com/> – ccp 10-756885-0

Un avenir motorisé...

Aujourd'hui, la rue de l'Ecole-de-Médecine est classée comme axe secondaire reliant les quartiers des Banques et de Plainpalais aux Acacias en passant par la Jonction dans les deux sens. Il est ainsi impossible de la transformer en zone 30 km/h ou en rue résidentielle. Le maintien d'un trafic de transit sur cet axe sera encore renforcé par la construction du nouveau pont Wilsdorf installé dans l'axe des rues afin de faciliter la circulation.

La réduction du trafic prévue sur la route de Chancy et la rue des Deux-Ponts avec la construction du tram en provenance d'Onex,

de Bernex et depuis la sortie de l'autoroute de contournement risque également de transférer de nombreux mouvements de véhicules sur le nouvel ouvrage (voir les doubles flèches pleines sur la carte au verso), comme la réduction de circulation sur le pont des Acacias a reporté une partie du trafic motorisé sur les ponts adjacents. Le réaménagement de la rue de l'Ecole-de-Médecine à réaliser en parallèle à la construction du pont Wilsdorf prévoit des trottoir de 2,5 mètres de large sur lesquels des places de parcage automobiles sont prévues.

... ou convivial

Deux projets de modération du trafic existent pourtant. La Ville de Genève propose:

a) le déclassement de la rue de l'Ecole-de-Médecine en réseau de quartier afin de pouvoir l'aménager en zone 30 km/h (une seule file de circulation dans chaque sens et des trottoirs de 6 mètres de large). Les zones 30 prévues alentour dans le quartier gagneraient en cohérence pour former une seule grande surface à circulation modérée

(voir les cadres tracés sur la carte de la page une).

b) d'installer deux «sens unique» en opposition afin de rendre impossible le trafic de transit sur cette rue (voir les flèches pointillées). Les véhicules pourraient ainsi seulement entrer dans la Jonction, mais plus traverser le quartier. Selon les estimations, environ 60% du trafic actuel pourrait être éliminé.

L'Etat décidera, ou les habitants...

Ces deux propositions ont été déposées indépendamment l'une de l'autre par la Ville de Genève auprès de la Direction générale de la mobilité de l'Etat, qui aura le dernier mot en la matière.

A moins que les habitants, commerçants et

utilisateurs de la rue se manifestent pour exprimer leurs désirs et les défendre. Déjà auditionnée par le Conseil municipal de la Ville, l'Association des habitant-e-s de la Jonction soutient les deux propositions de modération du trafic.

Assemblée populaire et pétition

Pour faire entendre cette position aux autorités, le comité de l'association a décidé d'inviter les premiers concernés à une «assemblée de la rue de l'Ecole-de-Médecine» à fin janvier 2010. A ce moment, nous aurons normalement des nouvelles fraîches. Nous pourrions ainsi prendre ensemble

connaissance des derniers développements et prendre les décisions nécessaires.

Dans l'intervalle, une réunion de discussion pour rédiger une pétition adressée à l'Etat aura lieu le 14 décembre 2009 à 20 h au Café de la Radio, 73 bd Carl-Vogt/angle Ecole-de-Médecine. Chacun-e est bienvenu-e.

L'agenda de l'AHJ

Prochaine assemblée générale et apéro
Lundi 14 décembre 2009 à 19 h au Café de la Radio

Modification de statuts sur l'admission des nouveaux membres.

A 20 h, même endroit, repas en commun et rédaction d'une pétition sur l'aménagement de la rue de l'Ecole-de-Médecine

Prochaines réunions du comité
Lundi 18 janvier 2010 à 19 h

Ordre du soir:

Suite des démarches sur le plan de mobilité (zone 30, Ecole-de-Médecine...) et parking public.

Lundi 15 février 2010 à 19 h

A prévoir: assemblée ordinaire du printemps.